



Egalité des Chances



Ville de Mouscron

Subtile **ou** flagrante,
blessante **ou** humiliante,
consciente **ou** inconsciente,
mais souvent révoltante... la

Dis

CRI

mi

na

tion

s'attaque aux différences en s'inspirant de diverses croyances.
Souvent minimisée, qu'elle soit liée à l'âge,
à l'orientation sexuelle,
aux convictions religieuses..., elle exige toujours une réponse
sous forme de réplique cinglante à l'expression d'un préjugé,
d'une réclamation, voire d'une plainte.

JE SUIS POUR L'EGALITE DES SEXES. JE PRENDRAI MOI-MEME LES MESURES.

Thierry Le Luron

En **2015**, Unia a reçu :

1596 DOSSIERS à traiter dont

38 % > concernant les critères raciaux,

22% > le handicap,

19% > les convictions religieuses et philosophiques ...



Les filles sont calmes et patientes.

Les garçons sont indisciplinés et turbulents.

Les étrangers sont agressifs.

Les femmes aiment rester à la maison pour s'occuper des enfants.

Les garçons provoquent toujours des bagarres

Je n'aime pas les étrangers.

Un patron refuse un travail à temps plein à une employée

Je ne joue pas avec les garçons car ils sont bagarreurs.

Je n'engage pas des étrangers.

Stereotype

«Croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi les comportements d'un groupe de personnes».

Prejugé

«Attitude généralement négative à l'égard d'un groupe social donné qui repose sur une généralisation erronée et rigide».

Discrimination

«Fait de distinguer et de traiter (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne».



En Belgique,

la

DISCRIMINATION

est

interdite

par la loi

Pour qu'il y ait une **DISCRIMINATION** au sens de la loi,

3 conditions doivent être réunies :

1.

Une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable ;

2.

Il n'est pas possible d'apporter une justification raisonnable à cette différence de traitement ;

3.

La différence de traitement est basée sur certaines caractéristiques, définies par la loi et appelées «critères protégés».



19 CRITERES

protégés par la loi

La loi anti-discrimination du 10 mai 2007

Sexe

Age

Handicap

Orientation sexuelle

Etat civil

Naissance

Fortune

Conviction religieuse ou philosophique

Conviction politique

Langue

Etat de santé actuel ou futur

Caractéristique physique ou génétique

Origine sociale

Conviction syndicale

Nationalité

Prétendue race

Couleur de peau

Ascendance

Origine nationale ou ethnique

JOUE AVEC NOUS !



dessin



état de santé

conviction religieuse

fortune

caractéristique physique

orientation sexuelle



les Missions

du pôle de l'Égalité des Chances

Le Pôle Égalité des Chances existe depuis 2007.
Cette structure a pour missions :

l' **écoute** du citoyen,

l' **information**,

le **relais** auprès des instances compétentes en
matière de discrimination et la mise sur pied de

projets de sensibilisation.

Projets

du Pôle de l'Égalité des Chances

CHAPITEAU DIVERSITÉ

RATIFICATION

de la Charte de l'Égalité des Chances

de la Charte de l'Égalité des Chances au sein de l'Administration communale de Mouscron

INAUGURATION

de l'animation «Quoi ma gueule» en collaboration avec Picardie Laïque ayant pour but la sensibilisation au mécanisme « stéréotype – préjugé – discrimination ». Ce projet est toujours en cours et se veut évolutif.

CRÉATION

d'un réseau communal de l'Égalité des Chances

CAMPAGNE

nationale sur la violence dans les relations amoureuses

APPROCHE

de la pratique de la pêche auprès des malvoyants

EDC

ACTION

«re-distribuons les cartes»

PARTICIPATION

avec **HANDICONTACT** afin d'améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite au sein de l'Hôtel de Ville

avec **ALTEO** (Mouvement social de personnes malades valides et handicapées).

avec **CASH** (Cellule d'Actions Solidaires contre le harcèlement).

avec **RAM** (Réseau Alpha Mouscronnois)

avec **UNIA**

Que faire ? En cas de

Dis

CRI

mi

na

tion

EGALITE DES CHANCES
C.A.M. RUE DE COURTRAI, 63
7700 MOUSCRON
056 / 86 03 09



Si vous vous sentez concernés par toute forme de discrimination, des permanences sont assurées

Vous pouvez **POUSSER LA PORTE DU PÔLE DE L'ÉGALITÉ** des Chances afin d'obtenir une première écoute active de votre situation soit sous forme de permanence ou sur demande de rendez-vous.

DÉPOSER UNE PLAINTÉ auprès de UNIA ou de l'Institut Fédéral pour l'Égalité des Femmes et des Hommes via le site.

www.stop-discrimination.be et la ligne gratuite 0800/12 800

adresses



PÔLE EGALITÉ DES CHANCES DE MOUSCRON

Rue de Courtrai, 63
7700 Mouscron



056/86.03.09



égalité@mouscron.be



UNIA

Rue Royale 138, 1000 Bruxelles



02/212.30.00
0800/12.800



epost@cntr.be
www.diversite.be



INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Rue Ernest Blerot, 1
1070 Bruxelles



Tél: 02/233.42.65
Fax: 02/233.40.32
0800/12.800





Egalité des Chances
— Mouscron —



056 860 309

egalite@mouscron.be

Editeur responsable : Echevinat de l'Egalité des Chances. Mouscron

